



Association Francophone des Professionnels en Anatomie et Cytologie Pathologiques

Siège social : Montgeron – France – Site : <http://www.acpfrancophone.fr>
Association loi 1901 - Centre de Formation Continue N° 11 91 06704 91
SIRET N° 403 878 655 00022 - Code NAF N° 8559A

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1^{ères} JOURNEES MEDICO-TECHNIQUES - 2018

L'INSCRIPTION

Le nombre des participants est limité (30/jour). Les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée des demandes ; le cachet de la poste servira de référence. Les inscriptions devront être accompagnées de leur règlement, **libellé à l'ordre d'A.C.P.Francophone**, ou de l'accord de prise en charge de l'organisme de formation.

Les frais d'inscription et la fiche d'inscription dûment complétée doivent être envoyés, avant le 28 Février 2018, à l'adresse suivante :

Hervé Debaque, 28, Rue Berthier 77520 SOGNOLLES EN MONTOIS.

- Inscription (incluant le déjeuner) :

Membre A.C.P.Francophone à jour de sa cotisation 2018 :	180,00 Euros par jour
Membre A.C.P Francophone à Jour de sa cotisation 2018:	320,00 Euros les 2 jours
Non-membre :	250,00 Euros par jour
Non-membre :	450,00 Euros les 2 jours

RESERVATION HOTELIERE

Tarif préférentiel pour la réservation hôtelière. Code : ACP Francophone
Hôtel Restaurant Campanile Reims Centre-Cathédrale
37 Boulevard Paul Doumer 51100 REIMS Tél : 03 26 40 01 08

Pour tous renseignements complémentaires :

Hervé Debaque : ☎ : 0681813105 courriel : infos@acpfrancophone.fr



Association Francophone des Professionnels en Anatomie et Cytologie Pathologiques

Siège social : Montgeron – France – Site : <http://www.acpfrance.asso.fr>
Association loi 1901 - Centre de Formation Continue N° 11 91 06704 91
SIRET N° 403 878 655 00022 - Code NAF N° 8559A

1^{ères} JOURNEES MEDICO TECHNIQUES - 2018

Jeudi 29 Mars et Vendredi 30 Mars 2018

FICHE D'INSCRIPTION

Mme, Mlle, M. **Nom** : **Prénom** :

Tél. : **Fax. et/ou E.mail** :

Adresse :

Code postal : **Ville** :

(1) Participe à la journée du :		Membre ACPF	Non-membre
-Jeudi 29 Mars 2018	OUI NON	180,00 Euros250,00 Euros
-Vendredi 30 Mars 2018 :	OUI NON	180,00 Euros250,00 Euros
<u>Déjeune avec les participants :</u>			
- Jeudi 29 Mars 2018:	OUI NON		
-Vendredi 30 Mars 2018 :	OUI NON		

(3) Formalités administratives : ces journées de formation sont prises en charge par

- Vous-même Votre employeur Un fond d'Assurance Formation
(exemple : AGEFOS, FAFIC, FAF-PL...)
Lequel ?

Ci-joints les **FRAIS DE PARTICIPATION** comprenant suivant les choix, l'inscription avec le(s) déjeuner(s) **(1)**,

réglés par *CHEQUE BANCAIRE* ou *CHEQUE POSTAL*

Si —→ *VIREMENT BANCAIRE* : **contacter le secrétariat pour les modalités ;
dans ce cas de figure, joindre obligatoirement le récépissé ou l'ordre de virement.**

d'un montant total (1) de : Euros

Date :

Signature :